



**ASSOCIATION**  
**LA CROISEE des CHEMINS**  
[www.croiseedeschemins.org](http://www.croiseedeschemins.org)

18 rue St Marc 67000 STRASBOURG  
Tél. 03 88 23 54 32 - Mail : [secretariat@croiseedeschemins.org](mailto:secretariat@croiseedeschemins.org)

**La « Croisée des Chemins » œuvre dans le champ de l'animation socioculturelle.** Elle s'inscrit dans les champs prioritaires suivants : le développement de la confiance en soi, l'ouverture aux autres, la solidarité, l'éducation à l'information et à la communication, la sensibilisation et la prévention des risques, la préservation de l'environnement.

### Quels enfants sont concernés ?

Tous les élèves du Gymnase bénéficient de la présence des animateurs de la CdC, qui sur les deux sites supervisent les ouvertures des portails, gèrent les flux d'élèves.

### Le partenariat avec le Gymnase

« La Croisée des Chemins » est le partenaire du Gymnase pour tout ce qui concerne l'animation :

- Animation **enfance** avec les équipes du Croisillon, sur le site de Lucie Berger
  - Encadrement et animation de la pause méridienne (élémentaires)
  - Accueil Périscolaire après la classe (élémentaires)
  - Accueil de loisirs extrascolaires : mercredis et vacances
  - Organisation de séjours et d'événements impliquant les enfants
  
- Animation **collégiens-lycéens**, sur les sites de Lucie Berger et Jean Sturm
  - Gestion des ouvertures des portails (toutes classes), dialogue avec les élèves et surveillance sur chaque site
  - Encadrement de la pause méridienne
  - Accueil des élèves dans la K'fet et les Foyers dans tous les interstices du temps scolaire.
  - Animation d'activités spécifiques dans le temps scolaire : ateliers, jeux, créations...
  - Organisation d'événements mobilisant les adolescents

### Les parents, membres de la « Croisée des Chemins »

Toutes les familles des élèves de l'établissement scolaire sont membres usagers de l'association avec voix consultative à l'AG et acquittent une cotisation annuelle. Ce montant est prélevé par l'établissement scolaire auprès des familles, et reversé à l'association. Il est possible aux parents de devenir membre actif, et de participer ainsi aux réflexions et décisions concernant la vie et le fonctionnement de l'association, ou d'être candidat au Conseil d'Administration de l'association.

Sébastien MARY, directeur

Christèle LAFORÊT, présidente

Association inscrite au  
Tribunal d'Instance de Strasbourg  
VOL n° 77 FOL n° 323  
SIRET 450 352 364 00027  
Code APE 9499Z

Banque :  
CCM Strasbourg St Jean  
10278 01001  
Cpt n° 00020043101 15

Présidente :  
Christèle LAFORET  
Directeur :  
Sébastien MARY